

Retour sur le Comité technique du 29 novembre
RÉGRESSION À TOUS LES ÉTAGES !

Ce dernier Comité technique INRAE avait pour objet 5 notes de service présentées pour avis aux représentant-es du personnel, ainsi qu'une information sur le plan d'action RSE sur lequel SUD est intervenu.

Retrouvez ici notre déclaration liminaire et les votes SUD ci-dessous

Avis sur le projet de décision relative aux conseils de centre de l'INRAE

POUR : 7 (CGT et CFDT)	CONTRE : 3 (SUD et CFTC)	ABSTENTION : 0
-------------------------------	---------------------------------	-----------------------

Nous avons voté contre la sous-représentation des personnels dans cette instance, qui traitera des questions scientifiques et de partenariat : **1 unique représentant-e par organisation syndicale** ayant au moins un siège au CSA de centre, pour un conseil comprenant 8 à 24 membres. Les autres membres seront nommés par le/la président-e de centre dont la moitié d'extérieurs (partenaires institutionnels, académiques, socio-économiques, ...). De plus, **la Direction a refusé la présence d'observateurs syndicaux**. Afin d'équilibrer la représentation, nous avons expressément demandé que les associations et les citoyen-nes impliqué-es dans la protection de l'environnement, l'alimentation, l'agriculture paysanne, le bien-être animal, etc, soient présents dans chaque conseil.

Avis sur le projet de décision relatif aux commissions consultatives internes relatives à l'action sociale et à la formation tout au long de la vie

Ce projet de note de service a unanimement été rejeté pour sa partie sur la formation et a finalement été découpé, l'avis ne portant plus que sur la partie Action sociale.

POUR : 2 (SUD)	CONTRE : 0	ABSTENTION : 8 (CGT, CFDT, CFTC)
-----------------------	-------------------	---

Nous avons voté pour le maintien des commissions d'action sociale, considérant que les représentant-es du personnel ont un rôle prépondérant sur ce sujet, sous réserve que le budget de l'action sociale soit présenté en commission (absent de ses attributions dans le projet de NS). La Direction s'y est engagée.

Au premier CSA de 2023, nous nous exprimerons contre la disparition des CLFP.

Avis sur le projet de décision relatif au cadre d'emploi des agents contractuels de l'INRAE

POUR : 4 (CFDT)	CONTRE : 5 (SUD et CGT)	ABSTENTION : 1 (CFTC)
------------------------	--------------------------------	------------------------------

Nous avons voté contre ces nouvelles dispositions issues de la LPR qui institutionnalisent la précarité, avec le recours illimité aux CDD et CDI en remplacement des postes de titulaires, et avec toujours moins de droits.

Avis sur le projet de décision relatif aux nouvelles modalités de suivi, d'accompagnement et d'évaluation dans le cadre du stage préalable à la titularisation de personnels ingénieurs, techniciens et administratifs

POUR : 0	CONTRE : 5 (SUD et CGT)	ABSTENTION : 5 (CFDT et CFTC)
-----------------	--------------------------------	--------------------------------------

Nous avons voté contre cette nouvelle perte de compétences des CAP : après la suppression de la consultation des CAP en matière d'avancement et de mobilité, cette décision entérine la non-consultation des CAP pour les prolongations de stage avant titularisation.

Avis sur le projet de décision modificative de la note de service avancements et valorisation des parcours professionnels

POUR : 0	CONTRE : 7 (2 SUD, 3 CGT, 2 CFDT)	ABSTENTION : 3 (2 CFDT, 1 CFTC)
-----------------	--	--

Nous avons voté contre ce projet de décision qui modifie les critères de promouvabilité pour les CR et les TR qui devront attendre plus longtemps pour pouvoir prétendre à un changement de grade.